

# L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la Fédération Française de Badminton



L'officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A), 9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.  
Tél. : 01 49 45 07 07  
Courriel : lob@ffbad.org

Dépôt légal : ISSN 1957-2417

Directeur de la publication : Richard REMAUD  
Directrice de la rédaction : Magali GODIN  
Comité de rédaction : Jean-François ANINAT, Bruno BERT, Pierre-Emmanuel PANIER  
Ont collaboré à ce numéro : Céline BERTON, Ludivine LATTAT.

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton et par abonnement sous formule numérique à la lettre d'informations de la Fédération : <http://www.ffbad.org/home/newsletter.php3>

*Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous contacter en indiquant vos noms et adresse.*

## Nos partenaires



## Partenaire des Équipes de France



## Partenaire du Dispositif Jeunes



## Partenaire titre des Internationaux de France



# L'Officiel du Badminton

journal officiel de la Fédération Française de Badminton

## PromoBad : les compétitions font leur (petite) révolution !

**La FFBaD, après les conclusions du groupe de travail, va lancer en septembre 2013 une nouvelle catégorie de compétitions officielles, plus proches des joueurs, plus incitatives à la pratique en compétition, plus faciles d'accès pour les compétiteurs et plus faciles à organiser : les rencontres PromoBad !**

Les futures compétitions PromoBad s'adressent prioritairement aux licenciés qui ne font jamais de compétition (63 % du total), qui sont en général d'un niveau de jeu plus faible que les compétiteurs réguliers, qui eux fréquentent les tournois. Dans les motifs le plus souvent évoqués par ceux « qui feraient peut-être des compétitions si... » reviennent le plus souvent les arguments de la distance, de la durée ou des horaires des tournois ; sans compter le risque de se faire écraser par beaucoup plus fort que soi. Les compétitions amicales présentent elles l'inconvénient de ne pas être prises en compte dans le classement.

La Fédération souhaite donc améliorer cette situation et mieux promouvoir la pratique de la compétition. Les rencontres PromoBad se veulent répondre à ces besoins.

Les compétitions fédérales et les tournois ne changent en rien, mais entre les tournois et les rencontres amicales il y aura désormais des rencontres PromoBad.

Elles offrent les caractéristiques suivantes.

Elles seront plus faciles à organiser (pas de juge-arbitre obligatoire, délais plus courts, règlements moins contraignants, mais toujours deux manches gagnantes de 21 points).

Elles seront plus faciles d'accès pour les participants (en soirée ou le samedi après-midi, par exemple, plus courtes et donc plus faciles à intégrer dans un emploi du temps chargé, avec moins de joueurs mais de niveaux de jeu plus proches, dans son propre club ou celui d'à côté).

Elles comptent pour le classement, mais avec un coefficient bien moindre (5 %) que les tournois, puisque leurs conditions d'organisation ne peuvent pas garantir le même respect de toutes les règles sportives.

Elles ajoutent à la convivialité

légendaire du badminton la possibilité (mais jamais l'obligation) de matchs opposant femmes et hommes, démarche naturelle dès lors qu'ils ont des niveaux de jeu à peu près équivalents, comme cela se fait si souvent à l'occasion des entraînements.

C'est vous, les licenciés, qui déciderez du succès ou de l'échec de cette nouvelle formule : si vous le souhaitez, à vous d'en réclamer l'organisation, à vous d'y participer. Et pour ceux à qui cela ne convient pas, rien ne change !

Ce sera la première marche du parcours des compétiteurs, et comme pour les escaliers de nos habitations, la première marche n'est pas moins importante que les suivantes, elle est seulement moins haute !



### cahier vie fédérale

- 1-> Côté terrain
- 2-> Côté Com
- 2-> Côté Informatique
- 3-> En bref
- 3-> Côté FFBaD
- 3-> Côté FFBaD (bis)

### cahier décisions

- 4 à 5-> Les décisions du Conseil d'Administration

## Côté com : Une ministre badiste

**La campagne nationale « Le sport c'est la santé ! 10 réflexes en or pour la préserver ! » a été lancée début avril par Valérie FOURNEYRON. Quel meilleur exemple que le badminton - à forte sollicitation cardiaque - pour illustrer cette campagne !**

La ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative a lancé sa campagne de prévention « le sport c'est la santé ! 10 réflexes en or pour la préserver » dans le club parisien de Badminton EBPS 12. Fort de ses 228 licenciés, dont 140 jeunes, le club

présidé par Philippe REYNAERT a accueilli sur ses créneaux d'entraînements cette manifestation.

Le Président de la FFBaD, Richard REMAUD, a vivement remercié le ministère d'avoir choisi le Badminton pour lancer une campagne de santé publique de cette envergure.

La ministre a insisté sur la croissance exponentielle du Badminton. Le bad c'est la plus forte croissance en nombre de licenciés sur la dernière olympiade. La ministre a aussi rappelé

que cette campagne a pour but d'éviter les problèmes de santé en rappelant les précautions d'usage. La ministre a terminé sa visite au gymnase de Reuilly dans le 12ème arrondissement par quelques échanges avec la jeune benjamine, grande espoir du club, Yafa ABU HIJLEH.

Que vous soyez un badiste du dimanche ou un acharné de la compétition, soyez à l'écoute de votre corps. La pratique du Badminton ne peut se faire sans un certificat médical.



## Côté informatique : Le logiciel Poona évolue

**Le 29 avril prochain, l'extranet de la FFBaD « Poona » sera mis à jour en version 1.1.1.**

Trois modules seront mis à jour dont deux qui auront des conséquences sur le fonctionnement général de l'application.

**Labellisation :** le module est mis en conformité avec le nouveau cahier des charges afin d'être opérationnel pour l'ouverture de la campagne de labellisation au 1er mai 2013.

**Formation :** toutes les formations fédérales (DE, etc.) pourront être déclarées sur Poona avec les noms des formateurs, les noms des participants, le lieu, etc. Une fois que la

formation aura été validée par le siège fédéral et le compte-rendu déposé sur le logiciel, les diplômes associés pourront être téléchargés directement depuis Poona.

Enfin, le changement le plus important est le module de demande d'autorisation de compétitions. Le module a été entièrement repensé et enrichi pour permettre la déclaration de toutes les compétitions quelle qu'en soit la forme. Toutes les compétitions dont les résultats doivent remontés sur Poona doivent passer par la case «demande d'autorisation». Il ne sera plus possible d'importer un fichier de résultats sans l'avoir associé au préa-

lable à une demande d'autorisation. Pour une compétition sur plusieurs journées (interclubs notamment), une demande annuelle par division sera suffisante. Deux étapes ont été rajoutées dans la procédure de validation : une demande d'autorisation commencera par une étape « demande de date ». Une demande de date ne nécessite qu'un minimum d'information. Ensuite, la ligue dans laquelle se déroulera la compétition devra passer la demande en « en cours de création » si la compétition peut être organisée le weekend demandé. Après le tournoi il sera enfin possible de dire si le tournoi est homologué ou pas.

## Côté FFBaD : Partage autour du projet 2020

**Les membres du Conseil d'Administration et le Conseil des Présidents de Ligue ont fait équipe pour lancer les prémices du projet 2020.**

Lors du dernier Conseil d'Administration de la FFBaD, organisé mi-avril à Paris, les Présidents de ligue ont été invités à échanger autour du projet 2020. Cinq thèmes étaient au programme : Espaces de pratique, Formation/Emploi, Parcours de l'Excellence Sportive(PES)/Compétitions, Événementiel/Communication et Attente des licenciés et des clubs.

En mutualisant les idées et les compétences, les décideurs du Badminton français ont lancé des pistes pour l'avenir de notre discipline. Ces ébauches de travail seront à poursuivre très prochainement.

Ces temps d'échanges partagés sont fructueux et correspondent bien à l'esprit d'équiperecherché depuis l'élection de Richard REMAUD à la tête de la fédération.



## Côté FFBaD bis : L'Assemblée Générale en préparation

**Le samedi 27 avril se tiendra à l'INSEP (Paris) la première assemblée générale ordinaire de l'ère Richard REMAUD. Demandez le programme!**

Le Badminton français a rendez-vous à l'INSEP - terre de champions - pour sa traditionnelle Assemblée Générale. Moment important dans la saison, l'AG 2013 échangera autour de l'avenir de notre sport. Les emplois d'avenir, thème d'actualité, et le schéma national des équipements

seront évoqués en séance plénière.

Une visite de la salle de Badminton et une rencontre avec les athlètes des équipes de France sont prévues avant la pause du déjeuner.

L'Assemblée Générale aura à se prononcer notamment sur l'augmentation de la licence pour la saison 2013/2014.

## En bref

**Boîte à idées.** LOB va évoluer, si vous voulez nous aider à mieux vous informer, envoyez nous vos idées à [lob@ffbad.org](mailto:lob@ffbad.org) !

**un D supplémentaire.** Les adresses courriels de la fédération évoluent, vous pouvez encore utiliser [ffba.org](http://ffba.org) mais désormais nous migrons vers [ffbad.org](http://ffbad.org).

**Commissions.** Les premières commissions fédérales ont été validées par le dernier Conseil d'Administration.

**Tour de France 2014.** Les lieux des compétitions pour la saison prochaine ont été actés. Le Championnat de France aura lieu, comme à l'accoutumée le premier week-end de février, à Cholet. Pour le France Jeunes, cap au sud sur la Côte d'Azur à Antibes. Le Championnat de France par équipe d'entreprises aura lieu, quant à lui, à Rennes.

**Deux badistes à la Commission des Athlètes de Haut Niveau.** Hongyan PI (titulaire) et Brice LEVERDEZ (suppléant) ont été élus à la CAHN du Comité National Olympique et Sportif. Pour rappel, la CAHN est composée de 46 membres représentant 31 disciplines olympiques.

**Damien COLLARD, Président du CROS Champagne-Ardenne.** Le président de la ligue Champagne-Ardenne de Badminton vient d'être élu à la tête du Comité Régional Olympique et Sportif Champagne-Ardenne, en prenant la succession de M. ROTHIER, président du CROS de 2005 à 2013.